

separe. Reverra-t-il ses parents qui, là-bas, tremblent pour lui, en entendant souffler la tempête ? La mer, ici, a-t-elle creusé son tombeau ? Terrible question à laquelle Dieu seul peut répondre. Aussi est-ce à Dieu que s'adresse la foi du marin et qu'elle demande une solution favorable.

Cependant le *Redoutable* continuait sa course. Mais il semblait fléchir sous le choc des vagues, il mollissait sous la violence de la tempête. Pour le soulager, il fallut amener le grand foc ; on l'amena ; mais on n'avait pas eu encore le temps d'amarier la drisse du grand mât, qu'une lame funeste, bien connue des marins sous le nom de " lame sourde," chavira le bateau.—Que se passa-t-il alors ?—C'est ici notre mort, pensa le capitaine, pendant qu'un de ses marins se vouait à sainte Anne, et que (1) ses deux frères poussaient à la fois vers notre Potroune un cri de détresse :

" *O santes Anna beniquet !—Sainte-Anne d'Auray !*"

Le bateau s'était relevé... , mais un homme avait disparu pour toujours. " Nous devons tous périr, disait plus tard le patron ; mais sainte Anne était là ! "

Relevé, le *Redoutable* devait reprendre sa course.

Allons, courage, mes enfants ! s'écria le patron, s'adressant à ses marins : et ceux-ci se mirent à l'œuvre ; le capitaine reprit vaillamment la barre du gouvernail, et la fuite du *Redoutable* continua. Cette fuite n'avait pas cessé d'être périlleuse ; mais sainte Anne n'était pas intervenue en vain.

" Les deux frères du patron, Thomas et Pierre, avaient été en pèlerinage à Sainte-Anne, huit jours auparavant, le dimanche 11 août.